

# QUELQUES MOTS SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, DANS LE HAINAUT

À PROPOS DES *EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET D'ANALYSE  
GRAMMATICALE*, PUBLIÉS PAR L'IMPRIMEUR-LIBRAIRE  
BINCHOIS, LOUIS-AUGUSTIN SEBILLE (1836)

Michel BERRÉ

D'après Alain Graux (2017), Louis-Augustin de Sébille (°Binche 1812 †ibid. 1891) est un imprimeur binchois, actif au XIX<sup>e</sup> siècle pendant une cinquantaine d'années, entre 1835 et 1890<sup>1</sup>. Il a reçu de nombreuses commandes publiques (rapports, règlements pour l'administration communale binchoise, etc.) et a aussi imprimé des journaux d'obédience tant libérale que catholique. Samuel Glotz (1971, p. 108, n. 29), dans son histoire de l'enseignement secondaire binchois (1570-1970), mentionne l'impression d'un *Cours classique de commerce et d'industrie à l'usage de l'École commerciale et industrielle du Collège de Binche* (1843, 251 p.)<sup>2</sup>. En revanche, nous n'avons pas de trace de ses *Exercices d'orthographe et d'analyse grammaticale à l'usage des commençans* [désormais *Exercices*], publiés en 1836, ni dans les bibliographies, ni dans les bibliothèques<sup>3</sup>. Le seul exemplaire identifié se trouve dans le fonds de l'enseignement de la Bibliothèque centrale de l'université de Mons<sup>4</sup>. D'où l'intérêt de dire un mot sur cet ouvrage qui

- 
- 1 L.-A. de Sébille est vraisemblablement le fils de Louis de Sébille (\*Mons 1794 †Binche 1837), membre du Congrès national pour le district de Thuin et premier échevin de la ville de Binche. Sur le soutien de l'échevin au collège communal de Binche et sur l'histoire de cet établissement – notamment sa location, à partir de 1831, à l'évêché de Tournai – cf. Clément (1971) et Glotz (1971).
- 2 Ouvrage attribué à l'abbé Collignon par Delecourt (1863, notice 1320) et dont la publication est à mettre en rapport avec l'ouverture, le 1<sup>er</sup> octobre 1841, au collège Saint-Augustin (nom donné au collège de Binche entre 1831 et 1880) d'une section industrielle et commerciale à mettre au crédit du même abbé Collignon (Glotz, *op. cit.*, p. 108). Il y a deux abbés Collignon, Jean-Joseph et Melchior; il s'agit vraisemblablement du premier, engagé en 1831 comme professeur de la classe de 8<sup>e</sup> au collège Saint-Augustin dont il assuré la direction de 1842 à 1849; le second nommé a rejoint le collège plus tardivement et l'a quitté dès 1839 (cf. Clément, *op. cit.*, pp. 75 et 81).
- 3 Ni Delecourt (1863) ni de Depaepe *et al.* (2003) ne mentionnent l'ouvrage. Les recherches dans les catalogues en ligne (BNF, KBR, UniCat et WorldCat) ont aussi été infructueuses.
- 4 Le fonds de l'enseignement a été créé en 1997 à l'initiative de la professeure M.-Th. Isaac. Y figurent des manuels scolaires, des revues pédagogiques, des publications émanant des pouvoirs publics (État, provinces, villes, etc.) ou d'autres acteurs de l'éducation (évêché, ordres religieux, etc.), des documents provenant d'associations (anciens étudiants, etc.) ou encore des bulletins scolaires, des palmarès, des cahiers d'élèves, des affiches, des cartes murales, etc. Actuellement ce fonds comprend plus de 6 000 pièces. La plupart ont été inventoriées et sont consultables sur place. Les personnes intéressées par un dépôt peuvent prendre contact avec la Bibliothèque centrale de l'université (065/37.30.55).

témoigne de la présence du français comme matière d'enseignement dans les écoles binchoises – vraisemblablement dans un pensionnat pour jeunes filles – et permet de se former une idée de l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe, tel que l'on concevait qu'il devait se pratiquer dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir non pas d'un ouvrage théorique, mais de ce qu'il était demandé aux élèves de faire.

## 1. LA PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE ET CHOIX ORTHOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR

L'exemplaire du fonds de l'enseignement est revêtu de la signature de Flore Stacquez, née à Binche le 28 avril 1822 et décédée dans cette même ville à l'âge de 67 ans (cf. Illustration n° 1)<sup>5</sup>. Il est probable qu'elle ait fréquenté l'unique institution scolaire pour jeunes filles de la ville, ouverte par la congrégation des Filles du Sacré-Cœur, en 1822, dans l'ancien couvent des Récollets, à la demande du Conseil de régence. Cette institution comprenait une école primaire et un pensionnat, chaque établissement ayant son propre public. L'école primaire (classes d'externes) accueillaient les petites filles du peuple qui y recevaient un enseignement élémentaire (religion, lecture, écriture, quelques principes de grammaire et d'arithmétique); les demoiselles issues de la bourgeoisie locale fréquentaient le pensionnat (payant) et y bénéficiait d'une « éducation soignée ». Outre la « Doctrine Chrétienne Catholique Apostolique et Romaine qui étant la principale Science doit passer avant tout », les autres « Sciences » enseignées aux pensionnaires étaient la lecture, l'écriture, la grammaire française avec l'orthographe et la prononciation, le calcul avec les différents actes ou billets relatifs aux affaires, la bienséance, le style des lettres, des notions de géographie et d'histoire sacrée et profane (d'après les statuts de la Congrégation de 1833; cf. Niebes 2015, p. 8)<sup>6</sup>. Comme souvent dans l'enseignement destiné aux filles, il n'est pas question du latin. C'est vraisemblablement le pensionnat

5 Flore Amélie Rosine Stacquez (ou Staquez) est la fille de Louis Bernard Joseph Staquez – décédé deux ans après la naissance de sa fille – et de Sophie Léopoldine Dubois. Elle a épousé à Binche, le 25 juillet 1849, Fidèle Fasseaux avec lequel elle a eu deux enfants. Au moment de son décès, elle était domiciliée à Binche et mentionnée comme rentière. Son époux lui a survécu une dizaine d'années. Nous remercions René Plisnier, ancien directeur de la Bibliothèque centrale de l'université de Mons de nous avoir aidé à rassembler ces diverses informations.

6 Ce programme est celui de l'Institut de Mons, mais la maison de Binche en étant une succursale, le programme devait y être similaire. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur la composition du corps professoral entre 1830 et 1879.

qu'a fréquenté Flore, compte tenu du statut social de sa mère<sup>7</sup>. En outre le niveau de maîtrise orthographique exigé par le manuel dépasse celui de l'enseignement dans les petites écoles de l'époque.

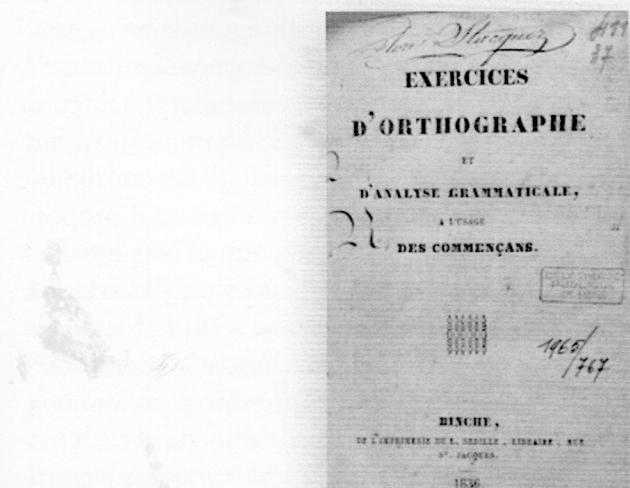


Illustration n° 1 – La signature de la propriétaire est bien lisible.

Le choix orthographique « commençans » est discuté plus loin dans l'article.

L'ouvrage étant paru en 1836, Flore Stacquez avait donc au minimum 14 ans quand elle a ouvert pour la première fois ses *Exercices*. Elle y a indiqué les réponses aux vingt-neuf premiers énoncés du deuxième exercice (pp. 9-11)<sup>8</sup>; la forme de son écriture, plutôt assurée, confirme son âge. Toutes ses réponses étant correctes, on peut penser qu'elles ont été écrites après correction de l'enseignante. Autre indice d'une intervention magistrale – et qui rend donc peu vraisemblable l'hypothèse d'un apprentissage en autodidaxie – la rature du terme « fâcheuxs » (*sic*) (p. 9), remplacé par

- 7 Sa mère est en effet mentionnée à l'état civil comme « propriétaire ». Niebes (*op. cit.*, p. 45) signale l'existence d'un acte par lequel Louise Stacquez a renoncé le 2 août 1853 à la propriété d'une maison située rue des Dominicains (Mons) au profit de la Congrégation des filles du Sacré-Cœur, ce qui confirme, nous semble-t-il, l'existence de liens entre la famille et la Congrégation.
- 8 Ces annotations reprennent exceptionnellement aux pp. 37 et 45 pour une demi-douzaine d'énoncés. Il est probable que l'enseignante ait interdit cette pratique qui évitait à l'élève de copier les bonnes réponses dans un cahier séparé, le copiage étant parmi les exercices les plus employés par les enseignants en particulier avant 1880. Piron (2019, pp. 363-364) distingue neuf types d'exercices et cite en premier lieu la récitation et le recopiage. Pour une vue d'ensemble sur les exercices dans l'histoire de l'enseignement des langues, cf. Berré et Vigner (éds, 2019).